

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira en Mairie
salle du conseil municipal

le vendredi 25 mai 2018, à 18 heures

Affiché, le 09 mai 2018

Le Maire,
Jean-François ROCHAIX

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23/03/2018.

Tirage au sort des emplois jeunes été 2018

- 1) Décision modificative n°1 budget commune 2018
- 2) Approbation du choix du délégataire et de la convention de délégation pour la gestion et l'exploitation des hébergements touristiques de Nâves
- 3) Approbation du choix du délégataire et de la convention de délégation de service public pour l'exploitation du bar-restaurant de la Maison de Celliers
- 4) Création de postes pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
- 5) Création de postes pour faire face à des besoins liés à des accroissements saisonniers d'activité
- 6) Création d'un poste de vacataire
- 7) Acquisition de la parcelle ZM 94 à Doucy
- 8) Convention de servitude avec ENEDIS pour l'implantation d'un ouvrage électrique sur Celliers
- 9) Conventions de servitude avec ENEDIS pour l'implantation d'un ouvrage électrique à Doucy
- 10) Décisions prises dans le cadre de la délégation d'attributions du conseil municipal au Maire (art. L2122-22 du CGCT)
- 11) Questions diverses

